

LES PARKINGS RELAIS GRENOBLE

Pour encourager les automobilistes à délaissier leur véhicule aux abords du centre-ville, la ville de Grenoble a été une des premières collectivités à développer un réseau dense de parcs-relais. Le système permet aux automobilistes venant de la périphérie de Grenoble de stationner leur véhicule et de bénéficier (pour l'ensemble des passagers) d'un titre aller-retour en tram ou en bus pour rejoindre le centre-ville. Le coût global pour l'utilisateur est de 2€ ou 3€ par véhicule en fonction des Parkings Relais, le service étant gratuit pour les abonnés.



LES PARKINGS RELAIS DE GRENOBLE

Projet

- Date de création (du 1^{er} parc) : septembre 1992
- Maître d'ouvrage : SMTC
- Gestionnaire : SEMITAG (par délégation de service public)

Infrastructure

- 13 parkings relais, ouverts de 7h à 20h, situés à une distance moyenne de 3 à 10 km
- 2 150 places proposées pour un tarif variant entre 2 et 3 € la journée et permettant de bénéficier d'une carte aller-retour pour 1 à 5 personnes sur le réseau SEMITAG et TER (équivalent valeur 1,40 € unitaire)
- 30 agents mobilisés par les parkings, soit en moyenne 2 à 2,25 par sites

Activité 2008

- 252 411 véhicules stationnés, soit une moyenne de 880,6 par jour
- 405 000 passagers utilisateurs pour une moyenne de 1,60 personnes par véhicules
- 54% des véhicules sont garés sur une durée supérieure à ½ journée et seulement 10% l'utilisent pour une durée inférieure à 2h
- 53% des utilisateurs stationnent dans le cadre d'un déplacement domicile-travail

Résultats

- diminution des polluants atmosphériques et de la circulation automobile (non chiffré)



En savoir plus :

Dominique de la Grange – SEMITAG / 04 76 20 66 85 / d.de-la-grange@semitag.fr